



L'attentat de Damiens (1757)

le 5 janvier 1757, à Versailles, un carrosse attend le roi Louis XV dans le passage couvert qui va de la cour royale au parterre nord. Vers 18h, le souverain descend l'escalier intérieur. Il fait nuit. Au sortir de la salle, le roi est assailli par un individu qui le blesse avec un couteau.

Louis XV s'évanouit. Revenu à lui et pensant qu'il va mourir, il réclame un prêtre et confie le royaume au dauphin.

Le coupable est un domestique du nom de Damiens (42 ans, originaire d'Arras). Il a servi plusieurs conseillers au Parlement qui critiquent en permanence le roi et la marquise de Pompadour. Influénçable et exalté, Damiens s'est monté la tête et est passé à l'acte. Arrêté, il est soumis au supplice. Son procès a lieu du 12 février au 26 mars, date de sa condamnation. Il sera écartelé et brûlé pour crime de lèse-majesté.

Devant l'émoi général, le roi décide de changer d'attitude, de regagner la confiance de ses sujets, de renoncer à ses maîtresses et de préparer le dauphin à sa succession. Mais il restera sous l'influence de Madame de Pompadour jusqu'à sa mort en 1764 et il mourra aussi mal aimé qu'il fut le « Bien Aimé ».